

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

**IX^{EME} SESSION DU COMITE INTERSECTORIEL
DE SUIVI DES PROGRAMMES ET PROJETS
IMPLIQUANT LES POPULATIONS
AUTOCHTONES VULNERABLES AU CAMEROUN
(CISPAV)**

**DISCOURS D'OUVERTURE
DE MADAME Pauline Irène NGUENE**

Ministre des Affaires Sociales

Yaoundé, le 03 août 2021

- Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale ;
- Madame et Monsieur les Secrétaires Généraux
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Administrations Publiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Etablissements Publics Administratifs ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Programmes et Projets impliquant les Populations Autochtones ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations d'encadrement des Populations Autochtones ;
- Chers Partenaires Techniques et Financiers ;
- Mesdames et Messieurs.

C'est un honneur et un agréable devoir pour moi de prendre la parole dans cette belle salle de l'Hôtel Aurélia Palace, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la neuvième Session du Comité Intersectoriel de Suivi des Programmes et Projets impliquant les Populations Autochtones Vulnérables en abrégé (CISPAV), session qui sert de cadre au lancement national des activités marquant la 27^{ème} édition de la Journée Internationale des Populations Autochtones.

En cette circonstance solennelle, permettez-moi d'adresser ma profonde gratitude aux personnalités ici présentes, au premier rang desquelles les Membres du Gouvernement et le Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale dont la présence à cette cérémonie, est une illustration parfaite de la collaboration étroite et fructueuse entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et financiers.

C'est le lieu également de remercier l'ensemble des acteurs sociaux ici représentés, pour leurs actions multiformes et holistiques en faveur des catégories ayant besoin de mesures spécifiques de protection.

- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Comme vous le savez sans doute, cette année, les Nations Unies ont placé la célébration de la 27^{ème} édition de la Journée Internationale des Populations Autochtones sous le thème : « **Ne laisser personne de côté : Les Peuples Autochtones et l'appel pour un nouveau contrat social** ».

Ce thème cadre effectivement avec les missions assignées à mon département ministériel notamment en ce qui concerne la lutte contre l'exclusion sociale.

En effet, Lutter contre l'exclusion sociale au sens du Ministère des Affaires Sociales, n'est rien d'autre que de s'assurer qu'aucune catégorie de Personnes

Socialement Vulnérables n'est exclue, ni mise de côté, ni laissée de côté dans les chantiers de développement de notre pays conformément aux Objectifs de Développement Durable auxquels le Cameroun a souscrit.

Faut-il le rappeler, dans le souci d'honorer nos engagements au niveau international, plusieurs réformes et initiatives ont été entreprises par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires, pour promouvoir le développement du capital humain et du bien-être. Au rang de celles-ci, on peut citer l'adoption d'un **Plan National de Développement des Peuples Autochtones** en abrégé **PNDPA**.

Ce cadre stratégique de planification du développement des Peuples Autochtones est un référentiel qui devrait désormais organiser, structurer et orienter les interventions des Pouvoirs Publics, des Partenaires Techniques et Financiers, des Collectivités Territoriales Décentralisées ainsi que des Organisations de la Société Civile, en matière de prévention, d'assistance et de protection des droits des Peuples Autochtones.

La vision dudit Plan est de voir à l'horizon 2025 les Peuples Autochtones jouir de leurs droits fondamentaux, avoir accès aux services sociaux de base et participer activement au développement du Cameroun à travers la mutualisation des ressources de l'Etat et des partenaires techniques et financiers dans un environnement de paix et de cohésion sociale.

En substance, le Plan de Développement des Peuples Autochtones apparaît comme l'instrument par excellence de garantie de la prise en compte des dites populations à tous les échelons de développement de notre pays. Il nous permettra sans doute de nous assurer que celles-ci ne sont pas laissées de côté tel que le prône le thème retenu à l'occasion de cette 27ème édition de la Journée Internationale des Populations.

➤ **Honorables invités ;**

➤ **Mesdames et Messieurs ;**

Comment en effet s'assurer d'une véritable inclusion socioéconomique des peuples autochtones si nous n'avons pas une vision commune et intégrée de leur développement ?

Comment faire des peuples autochtones de véritables acteurs de leur propre développement et partant de l'émergence du Cameroun, s'il n'existe pas une véritable synergie entre les différents acteurs de la chaîne de promotion et de protection de leurs droits ?

C'est à ces questions majeures et bien d'autres que vient répondre le Plan National de Développement des Peuples Autochtones qui sera au centre de nos délibérations au cours de cette 9^{ème} session de notre Comité.

Il est en effet question, au-delà de l'évaluation traditionnelle des avancées obtenues dans la promotion du développement des peuples autochtones, de sortir de nos travaux avec une véritable mutualisation des initiatives sectorielles en faveur de ces catégories socialement vulnérables.

Dans cette perspective, Je voudrais inviter **Mesdames et Messieurs les Représentants des Administrations Publiques**, à faire le plaidoyer auprès de leurs structures de rattachement, à l'effet de prendre en compte les orientations et priorités du Plan National de Développement des Peuples Autochtones dans leurs Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) respectifs.

Dans la même veine, je lance un vibrant appel à tous les **Partenaires Techniques et Financiers** ici représentés, à s'assurer de l'alignement de tous les projets et programmes en faveur des Peuples Autochtones qu'ils soutiennent, quel que soit le secteur, aux 10 axes stratégiques de développement contenus dans le PNDPA.

Aux Collectivités Territoriales Décentralisées, je demande de puiser dans le PNDPA les actions prioritaires permettant une véritable prise en compte des besoins spécifiques des Populations Autochtones dans les Plans Communaux de Développement et Régionaux de Développement.

Quant à vous, **chers Représentants des Organisations des Populations Autochtones**, je salue votre engagement et je vous exhorte à faire preuve de vigilance en ce qui concerne la mise en œuvre des initiatives en votre faveur. Vous devrez désormais vous assurer de leur ancrage au PNDPA afin que vos voix portent et que vous soyez véritablement les artisans de votre propre destin.

➤ **Mesdames et Messieurs ;**

Je n'ai pas de doute sur la qualité et la pertinence des recommandations qui concluront vos échanges. Je vous recommande néanmoins de mettre un point d'attention particulier sur l'exploration de toutes les stratégies efficaces et viables en vue de l'opérationnalisation et du suivi-évaluation de ce dispositif stratégique dont la finalité est de garantir le plein épanouissement des peuples autochtones du Cameroun et d'engranger leur plus-value dans l'œuvre commune de construction d'un Cameroun, émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035.

Je déclare ouverts les travaux de la neuvième session du CISPAV et lancées les manifestations marquant la célébration de la 27^{ème} édition de la Journée Internationale des Populations Autochtones au Cameroun.

- **Vive les Populations Autochtones ;**
- **Vive la Solidarité Nationale et Internationale ;**
- **Vive le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA ;**
- **Vive le Cameroun.**

Je vous remercie pour votre bien aimable attention. /-